

Les nouvelles de votre Fédération

sommaire

Le mot de la Présidente	1
Section Riviera, Lavaux, Oron, Aigle	2
Section Lausanne	2
« Le grand âge dans notre société »	3
Brèves et mot mystère	4

impresum

Rédactrice

Christiane Layaz-Rochat
Tél. 024 425 60 39

Ont participé à ce numéro

Jean-Jacques Ambresin
Jean-Claude Combaz
konsept, Lausanne
mise en page graphique
info@konsept.nu

contact

Fédération vaudoise des retraités FVR

Case postale 295
1440 Montagny/Chamard
info@retraites-vaudois.ch

Le mot de la présidente

Le Conseil fédéral a sorti un paquet de réforme intitulé «*Prévoyance vieillesse 2020*» dont l'objectif principal est de maintenir le niveau des prestations. De plus, cette réforme est basée sur une approche globale qui place les intérêts des assurés au centre des préoccupations et passe par une meilleure coordination entre les 1^{er} et 2^{ème} piliers. Rappelons, si nécessaire, que déjà deux révisions de l'AVS n'ont pas abouti et que le peuple suisse a nettement refusé la modification du taux minimal de conversion dans la prévoyance professionnelle.

Il convient de relever que trois éléments de cette réforme vont susciter et suscitent déjà de nombreuses discussions et vont nous occuper très fortement ces prochains mois, à savoir :

- l'augmentation de l'âge de l'AVS des femmes de 64 à 65 ans,
- la réduction du taux de conversion dans le 2^{ème} pilier
- l'instauration d'un frein à l'endettement dans l'AVS.

De nombreux retraité(e)s sont né(e)s avant que n'existent l'AVS, la prévoyance professionnelle obligatoire, un troisième pilier et les prestations complémentaires. Par conséquent, plus ils deviennent âgés, plus ils doivent compter sur la sécurité des rentes.

Ces thèmes actuels de l'AVS et du 2^{ème} pilier sont à l'ordre du jour du Congrès d'automne du Conseil suisse des aînés à Bienne (12.11.2013). Des parlementaires et des experts s'exprimeront et prendront position sur cette proposition de réforme.

LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE SOUS PRESSION?

A l'issue de ce congrès, où les besoins réels des personnes âgées seront discutés et devront être pris en compte, les participants, soit les membres de nos associations d'aînés seront informés directement et pourront se déterminer en toute connaissance de cause, sachant aussi qu'on parle actuellement d'un traitement avancé d'éléments isolés de ce paquet de réformes.

Christiane Layaz-Rochat

Section Riviera, Lavaux, Oron, Aigle

FVR RLOA - Activités d'automne 2013

Deux séances sont organisées, l'une déjà réalisée, le mardi 8 octobre 2013, portant sur l'acquisitions des titres de transports MOBILIS, dont vous trouverez ci-dessous un bref compte rendu, et l'autre le **12 novembre 2013**, prévue à 14h30 h à la salle Ste-Claire de Vevey, traitant de la situation du futur Hôpital Riviera- Chablais avec la présentation de Monsieur Karl Halter, directeur de projet « Hôpital Riviera-Chablais ».

Compte rendu de la séance du 8 octobre

À 13h30 une soixantaine de personnes, membres et non membres, puisque la séance était ouverte, ce qui nous permettra peut-être d'envisager un certain nombre d'adhésions, se retrouvèrent devant le dépôt des VMCV

(Vevey-Montreux-Clarens-Villeneuve) à Clarens. D'où ils furent acheminés par bus au bâtiment de la cafétéria et accueillis par Madame Obična Huber, responsable vente et relation clientèle de l'entreprise VMCV.

Une conférence de 1h30, donnée par des représentants des CFF et des VMCV, informa le public des différentes particularités et offres du système MOBILIS, ensuite par groupe d'une quinzaine de personnes, soit dans la salle, soit dans le bus prévu à cet effet ou sur les quais de la gare de Clarens, chacun eut l'occasion de s'entraîner à la prise de ticket sur les différents modèles de distributeurs.

Une documentation écrite fut remise à chaque participant à la fin des exposés et la séance pratique se termina vers 16h30.

Section de Lausanne et environs

Excursion à Besançon

Ce ne sont pas moins de huitante personnes qui avaient répondu à notre invitation à aller visiter la citadelle de Besançon et à en faire le tour en bateau-mouche, ce 24 septembre.

Alors que les brumes matinales d'automne couvraient encore les hauts de Lausanne, les participants ont traversé le Gros-de-Vaud et franchi le Jura pour entrer en Franche-Comté où un soleil éclatant avait remplacé la grisaille initiale. C'est donc sous un ciel de carte postale que s'est poursuivie notre excursion.

Après un premier arrêt « café croissant » dans la campagne jurassienne, cap sur Besançon où la montée à la citadelle avec deux grands autocars n'allait

pas de soi. Nous avons donc pu admirer la maîtrise des chauffeurs qui nous ont conduits à la forteresse en frôlant les murs bordant les rues pentues, étroites et sinueuses sans jamais en toucher aucun !

Après une dernière grimpe à pied, nous avons atteint le premier point fort de la journée, la citadelle de Besançon. Au gré de leurs préférences, les uns ont visité le musée comtois (évoquant les traditions de la Franche-Comté), celui de la Résistance et de la déportation (dont le nom explique à lui seul le contenu), tandis que d'autres optaient le jardin zoologique et ses annexes ou une promenade sur les remparts avec vue impressionnante sur la ville et la boucle du Doubs et d'autres encore pour un peu de tout cela.

...suite en page 4



«LE GRAND ÂGE DANS NOTRE SOCIÉTÉ»

Nous vivons de plus en plus longtemps, il y aura donc de plus en plus de nonagénaires et de centenaires.

En effet en 1860, environ 5 % de la population suisse avait plus de 65 ans, alors qu'aujourd'hui, elle représente quasi 17 %. C'est la raison pour laquelle, Pro Senectute lance une campagne nationale conjointement avec la commission nationale suisse Justice et Paix, organe consultatif de la Conférence des évêques suisses pour les questions d'éthique sociale, les Eglises réformées de Suisse et le soutien notamment de la Croix-Rouge Suisse. Cette campagne veut, par divers moyens, contribuer à faire en sorte que les personnes d'âge avancé soient perçues et acceptées comme des membres à part entière de notre société. Il convient effectivement de renforcer la prise de conscience sur la question du grand âge, soit 80 ans et plus.

Dans cette optique, nous nous plaisons à citer ci-dessous quelques réflexions de M. Kurt Seifert, responsable du domaine « Recherche et travail de base » de Pro Senectute Suisse, parues dans la revue spécialisée de Pro Senectute n°3/2013 :

«La longévité est un acquis relativement récent dans l'histoire de l'humanité. Une alimentation devenue plus riche, l'amélioration des conditions d'hygiène et l'existence de prestations de santé publique se sont en effet conjuguées pour favoriser l'émergence d'une phase nouvelle après la vie professionnelle: le troisième âge. Les années encore gagnées ces dernières décennies apportent un nouvel allongement de la durée de vie et amènent à établir désormais une distinction entre "troisième" et "quatrième âge".

COMMENT SUPPORTER LES RÉPERCUSSIONS D'UNE «SOCIÉTÉ DE LONGUE VIE»?

Le "troisième" âge est aussi désigné par le terme d'âge "actif". Les personnes qui en font partie se caractérisent par le fait que, grâce aux prestations de la prévoyance vieillesse, elles mènent une vie très autonome sans devoir s'astreindre à une activité lucrative et, dans la plupart des cas, sans connaître de problèmes de santé majeurs. Selon leurs ressources matérielles et sociales, leur degré d'indépendance est néanmoins très variable.

Plus la fragilité augmente, plus il s'avère difficile de conserver son autonomie. Les personnes du "quatrième âge" ont davantage besoin de l'aide et du soutien des autres – que ce soit leurs proches ou des professionnels. Très fluctuante, la frontière entre autonomie et dépendance est moins clairement marquée que celle qui sépare les phases précédentes de la vie, comme l'entrée à l'école, le début de la vie professionnelle ou l'arrivée à la retraite.

Si l'âge actif est perçu de manière positive, le "quatrième âge", de par sa fragilité porte les traits de tout ce qui est vécu comme problématique et que chacun préférerait repousser. Il est l'expression de ce qui détermine la vie humaine, à savoir une interaction constante entre les deux éléments indissociables que sont l'autonomie et la dépendance, et met en évidence le fait qu'aucun de nous, aussi autonome soit-il, ne se suffit à lui-même.»

En guise de conclusion, mentionnons encore les réflexions du psychologue américain James Hillman (1926-2011) qui l'ont amené à dire que ce qui reste chez la personne âgée « ce ne sont pas ses performances, c'est ce qui fait son essence même, à savoir l'image qui perdure dans l'esprit des autres et, continue à y vivre, sous forme d'anecdotes, de souvenirs et de rêves ».

INFOS

CETTE CAMPAGNE AU SUJET DU GRAND ÂGE SERA LANCÉE CET AUTOMNE ET CE THÈME D'AVENIR FERA L'OBJET D'UN COLLOQUE NATIONAL QUI AURA LIEU LE 15 MAI 2014 À BIENNE.

POUR + D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE SITE : www.pro-senectute.ch/cn2014.

Section de Lausanne et environs

...Suite

La journée s'est poursuivie par un hommage à la gastronomie française dans un fameux restaurant logé dans une ancienne tour de défense de la ville. Accueil sympathique et nourriture excellente. Que demander de plus ?

Troisième point fort de la journée et pas le moindre, la visite commentée en bateau sur la boucle du Doubs. Une petite heure de bonheur, ponctuée par le passage de deux écluses et d'un tunnel, pour admirer tour à tour des îles artificielles aménagées en refuges pour les oiseaux, les ouvrages militaires du XVII^e siècle et différents édifices civils marquants de cette ville chargée d'histoire.



Bénéfices aux assurés plutôt qu'aux assureurs vie

Depuis plusieurs années Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, attire l'attention sur les bénéfices élevés des assureurs vie dans le 2^{ème} pilier.

Ainsi en 2012, selon ses calculs, les assureurs vie ont réalisé 661 millions de francs de bénéfice dans le domaine du 2^{ème} pilier.

Depuis 2005, plus de 3,6 milliards ont fini dans les poches des assureurs vie. Or ces fonds, qui proviennent des primes des assurés, manque maintenant pour financer les rentes de ces derniers.

C'est pourquoi Travail.Suisse invite le Conseil fédéral à utiliser la réforme en cours de la prévoyance vieillesse pour veiller à ce que l'argent qui revient aux assurés leur soit effectivement versé.

source: communiqué de presse Travail.Suisse

Le mot mystère

F	E	V	E	N	E	E	W	O	L	L	A	H
E	V	I	G	N	O	B	L	E	C	P	H	E
U	A	G	M	I	G	R	A	T	I	O	N	R
I	S	N	U	F	N	O	T	U	O	M	O	I
L	S	E	R	O	L	I	E	V	E	M	E	S
L	I	U	E	R	U	C	E	E	N	E	L	S
E	P	R	S	E	O	R	A	N	G	E	A	O
M	C	I	U	T	B	A	S	D	I	N	U	N
A	I	R	V	M	O	B	E	A	A	A	T	O
R	G	E	E	E	I	L	E	N	T	T	O	S
R	L	V	U	R	S	E	H	G	A	U	M	I
O	O	R	E	C	O	L	T	E	H	R	N	A
N	O	N	G	I	P	M	A	H	C	E	E	S

ACRE	GRUE	ORANGE
ATHÉES	HALLOWEEN	PIVE
AUTOMNE	HÉRISSON	POMME
BOIS	IGLOO	RÂBLE
CHAMPIGNON	MARRON	RÉCOLTE
CHÂTAIGNE	MIGRATION	SAISON
ECUREUIL	MOUTON	VENDANGE
EVEIL	MÛRES	VIGNE
FEUILLE	NATURE	VIGNOBLE
FÈVE	NOËL	
FORÊT	NOVEMBRE	

Un groom d'hôtel ou un avion (8 lettres)

— — — — —